

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 octobre 2021

Horaires atypiques : un guide de la Mutualité Française pour faciliter le développement de solutions d'accueil du jeune enfant.

A l'occasion de la Conférence des familles, Éric Chenut, président de la Mutualité Française a remis le guide Tour de France des solutions d'accueil du jeune enfant en horaires atypiques à Adrien Taquet, secrétaire d'État, chargé de l'Enfance et des Familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé. Destiné aux élus, aux collectivités locales et aux employeurs publics ou privés, ce guide recense les solutions d'accueil innovantes pour répondre aux besoins des parents et des enfants.

En France, près de 13 millions de travailleurs ont un emploi en horaires atypiques (tôt le matin, tard le soir, la nuit et le week-end) et 90 % des parents concernés considèrent qu'il est difficile de trouver un mode d'accueil pour leurs enfants.

Partant de ce constat, le secrétaire d'État, chargé de l'Enfance et des Familles, Adrien Taquet a confié à la Mutualité Française, experte reconnue dans le secteur de la petite enfance, la réalisation d'un guide pour recenser le déploiement de solutions d'accueil innovantes.

Travail de nuit, horaires décalés, travail le week-end ou les jours fériés... La finalité de ce guide est de présenter les solutions d'accueil du jeune enfant qui permettent à des parents exerçant en horaires atypiques de poursuivre leur activité professionnelle et à des parents isolés de ne pas renoncer à l'emploi, tout en respectant les besoins et le rythme de l'enfant

« Forte de l'expérience qu'elle a développée en interne concernant l'accueil en horaires atypiques, la Fédération nationale de la Mutualité Française a su poser les bonnes questions pour identifier à la fois les facteurs-clés de succès et les écueils dont il convient de se

prémunir quand on entreprend de tels projets. C'est par conséquent un guide résolument pratique qu'elle me remet aujourd'hui et qui relève le défi de tracer, au-delà des intentions que nous partageons tous, les chemins opérationnels pour les concrétiser. » déclare **Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles.**

« A travers ce guide, nous avons souhaité valoriser l'ensemble des solutions d'accueil collectives, individuelles et mixtes. Il ne s'agit pas de présenter des modèles théoriques mais de construire des solutions. Notre marque de fabrique, c'est le dialogue avec les acteurs des territoires, pour mieux comprendre leurs réalités et trouver des solutions qui leur correspondent mais aussi l'innovation sociale. C'est ainsi que la Mutualité Française a développé la solution Mamhique dont près de 300 familles bénéficient. », souligne **Éric Chenut, président de la Mutualité Française.**

Le guide recense de façon détaillée les solutions diversifiées en matière d'accueil du jeune enfant en horaire atypique et donne des indicateurs de réussite concrets, ainsi que des recommandations.

Il s'adresse avant tout aux employeurs afin d'apporter des réponses à leurs collaborateurs travaillant en horaires décalés, mais également aux institutions publiques, pour lutter contre la précarité économique de leurs administrés et favoriser l'attractivité sur leur territoire.

Télécharger le guide « [Tour de France des solutions d'accueil du jeune enfant en horaires atypiques](#) ».

Un panel de solutions pour l'accueil du jeune enfant en horaires atypiques

Parmi les solutions « classiques », il existe le recours aux assistants maternels, (1er mode d'accueil formel en France), les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), ou encore la garde d'enfants au domicile des parents, pour les familles les plus aisées ou soutenues par un tiers financeur.

Des solutions hybrides se mettent en place comme la solution « Mamhique » (Modes d'accueil mutualisés en horaires atypiques) initiée par la Mutualité Française en Bretagne depuis 2004 et qui propose du « sur-mesure » pour les parents dès lors que leur employeur souscrit au dispositif dans une optique de respect du rythme de l'enfant et de ses repères de vie.

« Sur le terrain, les initiatives pour répondre aux besoins d'accueil en horaires atypiques sont multiples et variées, souvent adaptées aux particularités du territoire pour lequel elles ont été inventées. En les faisant connaître, nous espérons l'éclosion de nouveaux projets en faveur de l'accueil du jeune enfant permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des familles » explique **Éric Chenut**, président de la Mutualité Française.

Chiffres clés

- En France, **13 millions de travailleurs** (salariés ou pas) exercent tard le soir, la nuit, tôt le matin, le week-end ou les jours fériés.
- En 2018, la capacité théorique d'accueil est de **59,3 places pour 100 enfants** de moins de 3 ans tous modes d'accueil formels confondus (assistant maternel, crèche, école ou garde à domicile).
- **13 millions d'euros** mobilisés par la CNAF en 2019 et 2020 pour le financement de solutions d'accueil sur des horaires atypiques.
- **13 % des enfants de moins de 3 ans** vivaient en famille monoparentale en France en 2018

Entendre la voix des parents : une enquête de la Mutualité Française

À l'occasion de l'élaboration de ce guide, la Mutualité Française a mené une enquête auprès des familles ayant des jeunes enfants et travaillant en horaires atypiques afin d'entendre la voix de ces parents qui, encore plus que les autres, doivent trouver un ou des modes d'accueils compatibles avec leur rythme de travail.

Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Et sur [l'espace presse](#)



90 % des parents

- considèrent qu'il est difficile de trouver un mode d'accueil pour leurs enfants compte tenu de leurs horaires atypiques (dont **58 %** considèrent que c'est "très difficile")



Les principaux modes d'accueil utilisés par les parents en horaires atypiques

- **59 %** font appel à la famille amis/voisins...
- **37 %** font garder leurs enfants par l'un des deux parents
- **21 %** font appel à une assistante maternelle
- **16 %** ont un mode de garde à domicile (nounou, baby sitter...)



86 % ont recours à au moins 3 modes d'accueil différents

- **68 %** ont recours à au moins 6 modes d'accueil différents
- **18 %** ont recours à entre 3 et 5 modes d'accueil différents
- **14 %** ont recours à entre 1 et 2 modes d'accueil différents



59 % des parents souhaiteraient changer de modes d'accueil en horaires atypiques/décalés

- **52 %** souhaiteraient une place en crèche
- **40 %** souhaiteraient une assistante maternelle



Les critères de choix pour le mode d'accueil privilégié par les parents

- Les horaires (**46 %** des répondants les ont classés en rang 1)
- Le coût (**15 %** l'ont classé en rang 1)
- La souplesse (**12 %** l'ont classée en rang 1)
- La localisation géographique de l'établissement (**6%** l'ont classée en rang 1)



Les horaires souhaités par les parents

- **69 %** tard le soir
- **67 %** tôt le matin
- **57 %** le samedi
- **45 %** les jours fériés
- **41 %** le dimanche



Les populations qui éprouvent le plus de difficultés ou qui sont le moins satisfaites de leurs modes d'accueil en horaires atypiques :

- Les moins de **25 ans**
- Les parents seuls
- Lorsque les deux parents sont en horaires atypiques/décalés
- Ceux qui habitent dans les communes densément peuplées
- Les personnes qui travaillent dans l'hôtellerie/restauration, les chauffeurs des transports en communs, les agents d'entretien, les métiers de la culture, des arts, de l'événementiel, les facteurs.

Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Et sur [l'espace presse](#)

Petite enfance : le réseau mutualiste en chiffres

Aujourd'hui, plus de **240 établissements et services petite enfance mutualistes** sont implantés dans **34 départements** pour répondre à des besoins d'accueil collectif, individuel et spécialisé :

- **176 Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)** : multi-accueils, micro-crèches, crèches familiales, haltes-garderies, crèches collectives (soit 1,9 % de l'offre nationale).
- **50 relais assistants maternels (RAM).**
- **15 établissements et services** dans les secteurs de la protection de l'enfance (centres maternels, pouponnières, maisons d'enfants à caractère social...), du soutien à la parentalité (lieux d'accueil enfants parents, ludothèques...) et des services de garde en horaires atypiques (Mamhique).
- **287 familles** bénéficient du dispositif Mamhique (essentiellement en Bretagne et Ile-de-France mais aussi dans le Limousin et en Bourgogne)

Au total, **2 100 salariés** travaillent dans ces structures afin d'assurer l'accueil de **11 000 enfants en EAJE** et d'environ **20 000 chez les assistantes maternelles** fréquentant les RAM mutualistes.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Éric Chenut, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 518 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Et sur [l'espace presse](#)